



Certificat Administratif

Je soussigné, Gérard LIOT, Maire de la commune d 'AUSSAC-VADALLE certifie que le certificat de paiement N°5 du LOT 9 : doublage/faux-plafonds/cloisons, d'un montant de 358,90€, correspond au dernier acompte de la tranche ferme, pour la construction de la Residence Senior, versé à l'Entreprise GAYLOR BRUNET.

Pour faire valoir ce que de droit.

A Aussac-Vadalle, le 15 septembre 2025.

Le Maire,

Gérard LIOT